

# Le canard à la Marbois

## Agenda

- **Dimanche 2 septembre**  
- Concours de pétanque  
parking salle des fêtes Le Chesne
- **Lundi 3 septembre**  
- Rentrée scolaire
- **Samedi 15 septembre**  
- Folk'N Trad, Animation gratuite  
Salle des fêtes du Chesne 15h
- **Dimanche 16 septembre**  
- Journée du patrimoine
- **Mardi 18 septembre**  
- Réunion publique participation  
citoyenne 18h30 Le Chesne
- **Dimanche 7 octobre**  
- Messe en l'église de Saint Denis  
du Béhélan

### - Rencontres Âge Tendre

- Lundi 18, 23 et 30 juillet 2018
- Lundi 6 et 20 août 2018
- Mercredi 18/07 et 29/08 2018

**Contact : 07 69 85 00 59**

### - Marches

- Tous les jeudis soir 18h15

### - Tranquille :

mercredi 19/09 à 14h30

## Bonjour à tous,

Lors de notre dernier bulletin, j'avais terminé mon propos en souhaitant l'arrivée du printemps et du soleil. Hélas pour nous tous, en ce début juin est arrivé un déluge que, de mémoire d'homme, personne n'avait connu sur notre commune.

Je tiens en tout premier lieu à saluer le travail des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels qui sont intervenus dans notre commune avec des renforts venus de plusieurs casernes (Conches, Pont Audemer, Bernay...), mais aussi de jeunes sapeurs issus de notre propre commune.

Alors, bien sûr, nous avons entendu beaucoup de choses pendant ces jours difficiles. Où sont les pompiers ? Que font les élus ? ...

Premièrement, les pompiers sont là en priorité pour assurer la sécurité des personnes et des biens. Ensuite, et ensuite seulement, ils interviennent sur d'autres situations. Lorsqu'ils passent en voiture sans s'arrêter, c'est parce qu'ils sont en reconnaissance afin de déterminer le délai dans lequel leur intervention pourra avoir lieu et faire une estimation des moyens humains et matériels à déployer.

J'ai moi-même constaté des pompiers, alors qu'ils commençaient le rangement de leurs matériels en fin d'intervention sans avoir déjeuné, recevoir un appel pour une situation d'urgence et immédiatement monter dans leurs véhicules pour se rendre sur ce nouveau sinistre alors qu'ils pensaient rentrer à la maison. Bravo à eux.

Il faut savoir aussi que par endroit, il était impossible de pomper pour différentes raisons : engorgement, point bas du terrain, niveau d'eau montant, risque d'inondation des voisins...

Les élus ont été présents toute cette semaine en différents points de la commune mais bien sûr, avec les moyens dont ils disposent, c'est à dire rien ou presque rien, n'ayant jamais connu une telle situation sur notre commune. Je voudrais remercier les entreprises, les agriculteurs, les particuliers qui ont mis à disposition du matériel de pompage. Toutes les personnes qui ont fait preuve d'entraide et de solidarité. Les agents communaux, les bénévoles et les élus présents sur le terrain pendant toute cette semaine.

Une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour la commune de Marbois a été déposée en Préfecture et nous sommes en attente du retour que nous espérons positif.

Comme on dit chez nous, après le malheur, le bonheur, c'est ce que je vous souhaite à tous pour ces prochains mois.

Eric Wohlschlegel

## Vos contacts

Permanence mairie de Marbois (Le Chesne)

Mardi : 16h30 - 18h30

Vendredi : 16h30 - 18h30

Samedi : 10h00 - 12h00

Permanence des mairies des communes historiques

En mairie des Essarts (les Essarts-Chanteloup) :

Mardi 16h30 - 18h30

Saint Denis du Béhélan : Jeudi 17h30 - 19h30

Contactez la Mairie

Tél. : 02 32 29 81 85

Courriel : [mairie-marbois@orange.fr](mailto:mairie-marbois@orange.fr)

[www.marbois.fr](http://www.marbois.fr)

Bonnes Vacances !



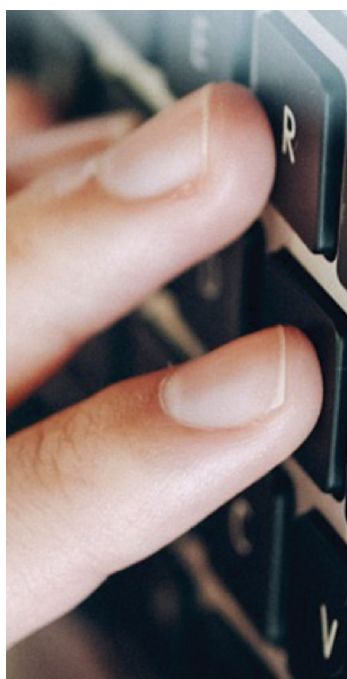


## Déchets sur la voie publique

Malheureusement nous constatons de plus en plus de déchets (canettes de bière, paquets de cigarettes, déchets ménagers, dépôts sauvages de divers matériaux...) sur les bords de nos routes communales et départementales. Soyons tous un peu responsables et le plus civique possible, gardons nos déchets dans nos voitures afin de les mettre comme il se doit dans nos poubelles domestiques.

Si malheureusement vous constatez des dépôts ou des jets de déchets, n'hésitez pas à nous contacter que nous puissions intervenir au plus vite pour le bien de tous.

La qualité de notre environnement n'en sera que bien meilleure.



## Evolution des permanences de mairie

Toujours en recherche permanente d'amélioration des services de la mairie, nous allons faire évoluer les permanences de mairie. Depuis une petite année maintenant, nous dénombrons les visites à l'occasion des permanences de la mairie principale et des mairies annexes les mardis, vendredis et samedis.

Etonnamment, la permanence du samedi matin ne reçoit que peu, voire pas de visite, alors que la permanence du vendredi par exemple a une fréquentation moyenne de 6 à 10 Marboisiens. Si la permanence de la mairie des ESSARTS est relativement satisfaisante en revanche la Mairie de SAINT DENIS connaît une réelle désaffection : dix visites en vingt-trois permanences. Fort de ce constat, nous faisons évoluer l'organisation. Ainsi à partir de la rentrée de septembre, à la mairie principale, plus de permanence le samedi matin mais une avec plus d'amplitude le vendredi (15h30-18h30). Une permanence le lundi et jeudi de 16H30 à 17H30 afin de satisfaire la demande des parents venant chercher leurs enfants à l'école sera aussi ajoutée. Ces trois jours, avec une secrétaire de mairie, ce qui n'existait pas auparavant. Le mardi reste inchangé. Pour Saint Denis, fermeture en juillet et août et à partir de septembre ouverture tous les 15 jours en semaines paires. Bien sûr, il est toujours possible de prendre rendez-vous avec les Maires.

Nous ne doutons pas que cette évolution satisfera le plus grand nombre.

## Constitution de l'annuaire des artisans

Voici un ancien projet qui nous tient particulièrement à cœur. Nous souhaitons réaliser et tenir à jour un annuaire des artisans, commerçants et des entreprises de notre commune, à la fois sur notre site internet mais aussi dans notre gazette locale le désormais Canard à la Marbois. Pour se faire et afin de n'oublier personne, nous proposons à tous les artisans, commerçants, aux entreprises qui le souhaitent, qu'ils soient résidents et/ou installés sur la commune, de se faire connaître auprès de la mairie soit par un passage en mairie, soit par un mail ou un courrier. Les moyens de communications ne manquant pas aujourd'hui, nous souhaitons vous consacrer un espace pour que les marboisiens puissent mieux vous connaître et vous contacter facilement. Il nous faudra donc une petite description de votre entité et évidemment vos coordonnées.



## Recensement 2019

Nous devons réaliser en 2019 le recensement des habitants sur la commune de MARBOIS. Dans un premier temps, un agent coordonnateur communal a été désigné. Dans un second temps, des agents recenseurs seront recrutés et nommés. Si vous êtes intéressés, vous pouvez poser votre candidature sous forme d'une lettre de motivation adressée à Monsieur le Maire de Marbois. Il est nécessaire d'avoir une certaine disponibilité.







## Travaux fibre

Ça avance ça avance !!! Vous l'avez peut-être constaté ces derniers jours des travaux sont en cours pour passer des fourreaux sur la RD 45 entre Le Chesne et Les Essarts mais aussi entre Damville et le Roncenay-Authenay vers Chanteloup. Ces fourreaux sont destinés au passage de la fibre pour relier les commutateurs du Chesne et de Damville aux sous répartiteurs des Essarts et de Chanteloup. Toujours sur le même sujet, des travaux ont été effectués au niveau des sous répartiteurs de Chanteloup (au pied de l'ancienne mairie) et des Essarts juste à côté de l'ancien arsenal des pompiers. Ces travaux ont consisté en la création des passages de fourreaux entre les anciens sous répartiteurs et les futures armoires fibrées. Votre mairie fait en sorte d'accélérer le plus possible ce passage au haut débit, le dénouement se rapproche pour le bien de tous.

## Travaux du SIEGE et du SEPASE

Les travaux rue de Renoulet aux Essarts et Frileuse sont terminés. Les travaux rue du puits à le Chesne sont en cours. La pose de l'éclairage à Lignerolles et la suppression des 4 fils nus rue de la Boissellerie vont suivre. Les travaux route de Gouville aux Essarts commenceront en Septembre. La bouche à incendie rue de La Mairie à Saint Denis Du Béhélan est opérationnelle. Devrait suivre la pose de bouche à incendie route de Damville aux Essarts.



## Bien vivre chez soi !



Monsieur Benjamin GITEAU, ergothérapeute de SOLIHA est intervenu sur la commune de Marbois. Dans un premier temps, une conférence a eu lieu le lundi 23 avril 2018 suivie de 3 modules en mai et juin 2018 : les bons gestes, les bonnes postures, les problèmes de dos, les accessoires innovants avec démonstrations et enfin l'aménagement de son logement avec conseils et projets de travaux, le financement avec un accompagnement éventuel de SOLIHA.

Les personnes présentes ont suivi avec attention le déroulement de ces séances en participant activement avec des échanges constructifs de part et d'autres.

## Marbois fait sa Geek !

Enfin, la commune possède son site internet à l'adresse :

[www.marbois.fr](http://www.marbois.fr)

Vous trouverez toutes les informations dont vous avez besoin : les canards à la Marbois, les délibérations, les procès verbaux de conseils municipaux, les menus de cantine, les infos pratiques de type horaires des bus et des actualités et infos à chaud en cas de danger ou de besoins de solidarité sur la commune ( inondations, feux...). Bien entendu, ce dernier va continuer à évoluer et s'étoffer pour toujours plus de services.



## Taille de haies



Malheureusement comme chaque année, il faut rappeler à nos concitoyens qu'ils ont des obligations quant à la taille de leur haie.

Dans la commune, les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales et des chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 5 m. Les haies doivent également être conduites de manière que leur développement ne fasse pas saillie sur les voies communales ou sur les chemins ruraux. Les arbres, arbustes, haies, branches doivent en outre être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal ainsi que nos cars scolaires.

## Cabaret du Chesnon Coup d'essai, coup de maître !!!

Pour cette première soirée cabaret, les membres du Chesnon avaient choisi la salle des fêtes de Breteuil. Un peu plus de 150 personnes ont assisté jusqu'à une heure avancée à un spectacle de grande qualité. Avec Virginie chargée de la mise en scène mais aussi actrice principale, autour du thème du cabaret burlesque, en référence aux années folles (1920-1930), une troupe d'une dizaine d'artistes a ravi un public rapidement conquis.

Entre les plats servis par l'équipe du Chesnon, les tableaux d'une durée totale de près de 2 heures ont ponctué la soirée avec l'humour en fil rouge..

Du french cancan à Mickael Jackson, en passant par Benny Hill, tout le répertoire a été prétexte à des chorégraphies, parfois osées mais sans jamais être choquantes.

Un des moments forts de la soirée fut la remarquable prestation sur rollers de Mark Angel's, sans oublier le numéro de claquettes de Philou, animateur de la soirée.

On était déjà dimanche quand les spectateurs ravis et enthousiastes ont promis de revenir à la prochaine occasion.



## Foire à tout de l'APE à Saint Denis

Sous une chaleur écrasante, une vingtaine d'exposants ont déballé dimanche matin leurs marchandises. Les responsables de l'APE regrettent la faible participation des parents d'élèves. Le président nous a confié : «On dirait que les parents ne se sentent pas concernés, peut être réagiront-ils quand il n'y aura plus rien, quand l'APE sera mise en sommeil, je remercie ceux qui ont joué le jeu.»

Sur l'heure du midi une bonne affluence a permis d'écouler merguez et chipots, dans le courant de l'après-midi, le traditionnel tirage au sort pour les exposants a eu lieu. La jeune Camille est repartie avec 40 euros remis par le président. A l'année prochaine...

## Banquet des aînés de Saint Denis

Le 15 avril par une belle journée printanière s'est déroulé le banquet des aînés de la commune historique de Saint Denis du Béhélan à la salle des fêtes du Chesne.

Après avoir accueilli l'assistance et souhaité un bon rétablissement aux aînés absents pour raison de santé, Régis GAUTHIER félicita les doyens du jour. Adrienne DOURVILLE et Bernard CHAMPIGNON. Ce fut l'occasion de souhaiter la bienvenue au nouveau prêtre de la paroisse, le père Elie DELPLASSE. Séverine GIBSON notre députée et Gérard CHERON conseiller départemental se sont joints à nous.

La journée a réjoui les participants autour d'un repas gastronomique et une animation musicale.



## L'état Civil

### Naissances

04 avril 2018 : Elio MOREIRA - Saint Denis  
27 avril 2018 : Sohan VIALARD - Saint Denis  
03 mai 2018 : Elise MARCHAND - Le Chesne  
02 mai 2018 : Calista FAUDIERE - Le Chesne  
03 juin 2018 : Lise POTTIER - Le Chesne





## Brocante du Chesnon... belle réussite



Quelques jours après le succès de la soirée cabaret, le Chesnon organisait sa brocante annuelle du 1<sup>er</sup> Mai.

Avec la complicité d'une météo redevenue clémente, le nombre d'exposants a battu son record puisque 45 exposants étaient présents dès le lever du jour.

Que ce soit sur le parking communal ou à la salle des fêtes, on a vu défiler curieux et amateurs tout au long de cette journée. A l'arrivée ; la satisfaction était générale et tous ont évoqué la bonne ambiance de cette manifestation

## 8 mai

C'est à cette occasion que les élus et les habitants de Marbois se sont retrouvés à Saint Denis du Béhélan puis Le Chesne pour finir devant le monument de Les Essarts, Chanteloup où tout le monde était convié avec la présence des pompiers de Breteuil, pour commémorer leurs morts avec un dépôt de gerbe et l'appel aux morts suivi de la Marseillaise. Tous par la suite se sont retrouvés à la salle des fêtes des Essarts pour le verre de l'amitié.



## Âge tendre...



Le point fort de ce trimestre a été la sortie au manège de la caserne Tilly à Evreux pour un repas spectacle.

Une vingtaine de membres du club ont co-voituré pour assister à un spectacle de grande qualité où l'humour pimentait des numéros de voltige équestre entre autres, tout en apprenant l'histoire des lieux.

Le tout se déroulait autour d'un excellent repas. De l'avis de tous, on a passé un très bon moment.

Pour le reste, les réunions se tiennent régulièrement et des repas ou pique-niques sont souvent organisés de façon spontanée et informelle.

## Que la montagne est belle !

C'est sans doute ce qu'ont pensé les 22 élèves de la classe de Denis BOYER à leur retour d'un séjour de 10 jours dans les Alpes de Haute Provence. Ils étaient accompagnés d'Hélène Pinchon et Myriam Galais dont c'était la dernière sortie avant une retraite bien méritée.

Tout au long de cette période, les CM1-CM2 ont pu découvrir toutes les facettes de la vie montagnarde mais aussi apprécier la beauté ou la singularité des paysages, tel le lac du barrage de Serre-Ponçon.

Citons aussi les visites chez le taxidermiste, le travailleur sur bois ou encore la ville de Digne.

Seule, la météo est parfois venue contrarier le déroulement des activités mais sans gâcher l'ambiance de ce séjour dont tous se souviendront.



## Mariages

19 mai 2018 : Robert DANGER - Aurélie GOUSSEAUT - Le Chesne

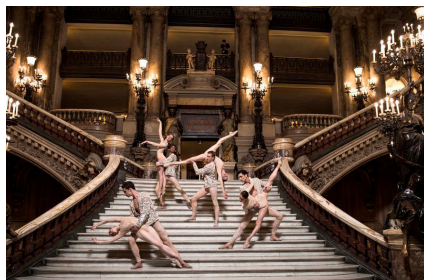
19 mai 2018 : Dorian LECLERC - Nathalie JUMEAU - Le Chesne

30 juin 2018 : Arnaud JACOB - Cyrille LONGEPE - Le Chesne





## Voyage annuel de la commune de Marbois



Afin de mieux faire connaissance entre habitants des quatre communes historiques, la mairie de MARBOIS organise et invite tous les Marboisiennes et Marboisiens à une sortie sur PARIS avec déjeuner le mercredi 12 septembre 2018.

Rendez-vous à 7 h 15 devant la Mairie de Le Chesne pour un départ en car vers la Capitale, ensuite visite guidée de l'opéra Garnier avec la richesse de son architecture suivie d'un déjeuner croisière sur la Seine à la découverte de Paris et pour conclure la journée visite libre du musée Grévin ou en ouvrant les portes, vous découvrirez plus de 200 personnalités dans des décors à couper le souffle.

Le retour sur Marbois est prévu vers 19 h.

La mairie de Marbois tient à remercier un généreux donateur, habitant la commune et gérant de la Société DK Service, qui a la gentillesse de prendre en charge une participation de 20 € par personne. La commune a voté également une prise en charge d'un même montant considérant que le coût de cette journée pour une famille peut paraître élevé.

Le tarif restant à votre charge est de 70 € par personne.

Vous pouvez déjà réserver votre voyage à l'aide du coupon-réponse introduit dans le Canard à la Marbois n° 10 ou directement auprès de la Mairie de Le Chesne-MARBOIS avant le 31 juillet dernier délai.

Nous vous attendons nombreux



## Kermesse de l'école Gaston Bachelard

Samedi 23 juin avait lieu la kermesse des écoles organisée par l'Association des Parents d'Élèves (APE) du regroupement scolaire sur le terrain de la salle des fêtes des Essarts. Un très bel événement autour d'un spectacle de qualité, préparé et répété par les enseignants et atsem. C'est maintenant la trêve estivale de l'APE qui vous donne rendez-vous dès septembre pour son AG et la mise en place de son programme 2018 - 2019.



## Bonne retraite mimi !

Depuis l'ouverture de l'école Gaston Bachelard et la création de la commune nouvelle, on a fêté le premier départ en retraite d'un membre du personnel communal.

L'heureuse élue s'appelle Myriam GALAIS mais dans la communauté éducative, on ne connaît que « MIMI ».

Frédéric Tréhard, adjoint aux affaires scolaires a retracé les 23 années passées au service des enfants, des enseignants et des parents dans les différentes classes maternelles ce qui représente un peu plus de 500 bambins !!

Il n'a pas calculé le nombre de kilomètres parcourus en tant qu'accompagnatrice du car scolaire mais a évoqué les classes de découverte auxquelles elle a participé.

Devant un parterre de collègues, d'amis et d'élus, Mimi a eu du mal à contenir son émotion d'autant plus qu'elle s'est vue décerner la médaille d'Honneur Départementale, Communale et Régionale récompensant ces années de dévouement.

Bien sûr, de nombreux cadeaux sont venus compléter cette petite fête qui s'est achevée autour du verre de l'amitié.



# Le coin de l'opposition

## Marbois Démocratie

### 50 000 € pour des actions à marbois : où sont-elles ?

Lors du conseil municipal spécial Budget, où nombre d'erreurs, de 38 000€ par-ci, Plus de 23 000 € par-là, empêchait les quelques documents comptables remis, d'être à l'équilibre, nous avons appris que notre commune de **Marbois était considérée comme «défavorisée»**. En effet, **62% des foyers ne sont pas soumis à l'imposition**. Et c'est également pour cette raison, que notre commune reçoit de l'Etat une aide entre 30 000 €, et 50 000 € pour l'année 2018.....

Cette aide très importante est faite afin que la commune réalise et mette en place des actions à l'intention de ces foyers, des jeunes qui les composent, envers nos aînés, de plus en plus isolés.

Finalement, savez-vous à quoi les élus de la majorité utilisent cette manne ? Et bien nous non plus, car AUCUNE action, RIEN n'est fait dans ce sens, en dehors des actions «obligatoires» : cérémonies à date, arbre de Noël, repas des aînés, exhaustivement. Et pourtant, nos électeurs ne s'y étaient pas trompés, car **MARBOIS DÉMOCRATIE proposait du concret, des actions pour les jeunes et les ados, des solutions de mobilité pour nos aînés,....**

En fait, des actions pour les habitants et les habitantes relevant de la Caisse Communale d'Action Sociale (CCAS) qui a été supprimée par les élus de la majorité en 2016.

Sur ce dernier point, nous revenons «à la charge» pour son rétablissement,

## La réponse de la majorité

Merci pour ce texte étayé d'attaques gratuites et insultantes envers le percepteur et les élus de la majorité. Comme toujours vous pratiquez l'effet d'annonce avec des propos sans argumentaire associés à un manque criant d'objectivité. Nous invitons d'ailleurs nos chers concitoyens à se forger une opinion objective en lisant le Procès-Verbal du conseil municipal traitant du Budget du 9 avril dernier, téléchargeable sur le site internet communal [www.marbois.fr](http://www.marbois.fr) où vos propos sont reportés.

Heureusement que les comptes sont équilibrés, il est impossible de par la loi qu'une commune vote un budget déficitaire ! A ce sujet, la commune a présenté un deuxième exercice comptable positif de 135 076.31 €.

Sachez aussi qu'en France, il existe un dispositif nommé DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) correspondant aux dotations de l'état. Son fonctionnement comprend :

La Dotation Forfaitaire des Communes.

La Dotation de Solidarité Urbaine et de cohésion sociale.

La Dotation de Solidarité Rurale pour le développement rural.

La Dotation Nationale de Péréquation pour réaliser une péréquation de la richesse fiscale entre communes. Ressources et charges dépendent en effet de contraintes géographiques, humaines (revenu des habitants) et économiques (bases fiscales, tissu industriel ou tertiaire).

Ces dotations visent à compenser les communes présentant un potentiel financier par habitant inférieur à un niveau déterminé afin que chaque français ne soit pas lésé. Dans le passé Chanteloup tout le temps, Les Essarts et Le Chesne de temps en temps étaient concernées par ce dispositif. Ces sommes sont une compensation financière pour la ruralité et servent à équilibrer les budgets des communes. Sans ces compensations, il ne serait pas possible d'équilibrer les comptes des communes rurales et les municipalités seraient obligées d'augmenter les impôts. Il faudrait que les trois élus de l'opposition écoutent un peu les explications qui leur sont données en conseil par le percepteur et les élus en charges du budget, vous en êtes quand même à la présentation du deuxième exercice depuis votre arrivée.

Pour votre dernière remarque, sachez qu'il n'y a rien d'obligatoire, l'organisation des cérémonies communales est laissée à l'initiative des Maires. C'est une volonté forte des élus historiques de proposer tous les ans ces nombreuses actions pour nos plus jeunes comme nos plus anciens et d'aider nos associations communales pour leurs nombreuses activités. Nous sommes toujours à l'écoute de nos administrés pour améliorer la vie de nos communes mais toujours dans le respect des règles et du droit.



## Nouvelle association de musique à Marbois

Naissance d'une nouvelle association à Marbois avec comme centre d'intérêt, la musique de genre rock, LES TRIOS LIVE. Objectif, former un groupe, jouer et permettre à qui le souhaite, de s'initier aux plaisirs de la musique.

Répétitions le mardi et jeudi soir du groupe Les Trios Live. Ouvert à tous trois mercredi après-midi par mois à la salle des fêtes des Essarts. Tarifs dégressifs

Renseignement : Monsieur Mellé Cédric 06 83 67 43 34  
A vos partitions...



## Point Budget

Le budget de notre commune fût approuvé lors de la séance du conseil du 9 Avril dernier les chiffres sont :

- pour le fonctionnement 742 557,14 € en dépenses et 891 838,24 € en recettes ce qui nous donne un résultat positif de 149 281,10 €,
- pour l'investissement les dépenses sont de 855 953,19 € et les recettes de 841 748,40 € ce qui nous donne un résultat négatif de 14 204,79 €.
- Tous ces chiffres nous donnent un résultat global de 554 603,25 €.
- Quelques éléments sont intéressants à comparer :
  - Les impôts locaux 211 € par habitant alors que la moyenne nationale est de 232 €.
  - En dotation nous percevons 242 € par habitant alors que la moyenne est de 182 €, dû au bénéfice de notre fusion.
  - Les charges de fonctionnement sont de 488 € contre 504 € en moyenne.
  - Le résultat de fonctionnement est de 106 € contre 87 € en moyenne.
  - L'encours de la dette est de 660 € par habitant contre 364 € pour la moyenne ceci est dû à l'emprunt récent contracté pour notre groupe scolaire G. Bachelard.
  - La taxe d'habitation est de 734 € contre 880 €, le foncier 469 € contre 679 € par habitant pour la moyenne nationale toujours.
- Les taux cibles  
Taxe d'habitation 9.94 % - 10.78 % pour le département.  
Taxe foncier bâti 11.40 % - 12.45 % pour le département  
Taxe foncier non bâti 27.30 % - 29.65 % pour le département

Notre commune est considérée comme défavorisée, 62% des foyers sont non imposables contre 57% pour le département. Malgré un produit fiscal inférieur et des taux plus faibles notre commune a une capacité d'autofinancement nette de 90 000 € par année.

Voici les chiffres de notre budget nous reviendrons dans notre prochain Canard sur le détail chiffré de nos prévisions d'investissements pour cette année.

## Réunion publique « participation citoyenne »

Participation citoyenne, cette organisation de surveillance entre voisins en relation avec les services de gendarmerie de la communauté de Brigades de Verneuil d'Avre et d'Iton, vous propose une réunion publique le **mardi 18 septembre 2018 en la salle des fêtes de Le Chesne**. Nous vous espérons nombreux pour pouvoir mettre en place au mieux cet outil de sécurité au sein de notre commune.

